

Existe-il des interactions médicamenteuses avec mon traitement ?

Certains médicaments peuvent augmenter les effets indésirables de votre traitement ou diminuer son efficacité.

 Par conséquent, ne prenez aucun nouveau traitement (même sans ordonnance) sans avis médical.

Parmi, les médicaments contre-indiqués, on trouve :

- Les traitements inhibiteurs ou inducteurs des cytochromes 3A4 et 2C8
- Les traitements inhibiteurs de la P-gp et de la BCRP
- Le brigatinib a également un effet sur les substrats du cytochromes 3A4
- Les médicaments anti-acides utilisés pour soulager les aigreurs d'estomac ainsi que ceux contenant du charbon ou de l'argile pour soulager les ballonnements doivent être pris à distance de votre médicament

Une surveillance périodique sera effectuée si vous êtes sous anticoagulants en raison du risque hémorragique.

 **Pensez à donner la liste complète des médicaments, plantes ou tisanes à votre médecin ou à votre pharmacien.**

Que faire en cas de déplacement ou de voyage ?

Pensez à prendre avec vous votre traitement en quantité suffisante. Pensez également à prendre votre ordonnance originale pour un éventuel renouvellement. En cas de décalage horaire, demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien.

Recommandations générales



Se laver les mains avant et après chaque manipulation des comprimés.



De préférence, ramenez les boîtes d'Alunbrig® entamées et les emballages vides à votre pharmacie en fin de traitement.



Protégez-vous du soleil et évitez les expositions prolongées.



Alunbrig® est contre-indiqué pendant la grossesse et l'allaitement. Si vous êtes une femme en âge de procréer, utilisez une méthode de contraception efficace pendant et jusqu'à 4 mois pour les femmes et 3 mois pour les hommes après l'arrêt du traitement. Si vous utilisez une méthode de contraception hormonale, ajoutez une méthode de contraception mécanique (préservatif).



Le médicament doit être conservé dans sa boîte d'origine, à une température ne dépassant pas 25°C, hors de la portée des enfants.

Contactez immédiatement le médecin en cas de :

- Difficultés à respirer ou à avaler
- Signes infectieux ou T° > 38°C
- Taux de plaquettes inférieur à 50 000/mm³ : augmentation du risque de saignements
- Taux de polynucléaires neutrophiles inférieur à 500/mm³ : augmentation du risque d'infection



CENTRE
HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE
BORDEAUX

PÔLE PRODUITS DE SANTÉ
PHARMACIE

BRIGATINIB – ALUNBRIG®

Informations à l'attention des patients



PHARMA VILLE HOP

PHARMACIE A USAGE INTERIEUR
CHU de BORDEAUX

Mail : pharmavillehop@chu-bordeaux.fr

Téléphone :

☐ Site Haut Lévéque : 05 57 65 64 95

☐ Site Saint-André : 05 57 82 25 44

☐ Site Pellegrin : 05 56 79 55 03



Présentation et conditions de prescription

Brigatinib se présente sous la forme de comprimés dosés à 90 et 180 mg. Il est prescrit par un médecin hospitalier spécialiste et est disponible uniquement en pharmacie de ville sur ordonnance. Il est nécessaire d'anticiper le renouvellement des ordonnances plusieurs jours à l'avance.

Comment agit mon médicament ?

Alunbrig® est un traitement ciblé qui permet d'inhiber un signal de survie indispensable aux cellules tumorales. **Il appartient à la classe des inhibiteurs de la tyrosine kinase ALK et agit spécifiquement sur les cellules présentant cette mutation.**

Comment dois-je prendre mon médicament ?

Le brigatinib se prend par voie orale avec un verre d'eau :

- au cours ou en dehors d'un repas,
- toujours au même moment par rapport au repas,
- en une prise par jour à heure régulière,

La posologie est de 90mg/jour pendant 7 jours puis 180 mg/jour en continu.



Ne jamais arrêter le traitement ou modifier le rythme d'administration sans avis du prescripteur.

Les comprimés ne doivent pas être pris avec **du jus de pamplemousse** ou **d'orange amère** ni avec des produits à base de **Millepertuis**. Ils doivent être avalés entiers et ne doivent être ni écrasés, ni croqués, ni mâchés.

Que dois-je faire en cas d'oubli ou de vomissement ?

Si vous avez oublié une prise, **prenez la dose dès que possible le même jour dans les 3 heures qui suivent la prise habituelle**, avec un retour à l'heure habituelle le jour suivant.

Ne jamais doubler la dose suivante dans le but de rattraper une dose manquée.

En cas de vomissements après la prise, ne reprenez pas la dose du jour et ne doublez pas la dose suivante.

Quels sont les principaux effets indésirables liés à ce traitement ?

Vous ne ressentirez pas forcément ces effets indésirables. En cas de survenue des symptômes suivants, informez votre médecin ou votre infirmière coordinatrice (IDEC).

- Toux, dyspnée : en début de traitement
- Atteinte cutanée : éruption, prurit
- Troubles digestifs (diarrhées, constipation)
- Douleurs musculaires, crampes
- Surveillance de la prise de sang
 - Hématologie : neutropénie, thrombopénie, anémie
 - Fonction hépatique et pancréatique (ASAT, ALAT, PAL)

Ce médicament provoque-t-il une chute des cheveux ?

Ce médicament ne provoque pas de chute des cheveux.

Comment prévenir et gérer la survenue de ces effets indésirables ?

• **Troubles digestifs :**

- En cas de diarrhées, évitez café, boissons glacées, lait, fruits et légumes crus, céréales, pain complet et alcool. Buvez si possible 2L par jour (eau, thé, bouillons...).
- En cas de constipation : buvez si possible 2L d'eau par jour. Privilégiez une alimentation riche en fibres (légumes verts, fruits, fruits secs).
- En cas de nausées, vomissements : buvez entre les repas ; évitez les aliments frits, gras, épicés ; mangez lentement, faites plusieurs petits repas.

• **Crampes/douleurs musculaires** : hydratez-vous fréquemment. Limitez, si possible, les gestes répétitifs. Si ces symptômes sont fréquents, parlez-en à votre médecin. Des compléments alimentaires à base de magnésiums peuvent soulager ces symptômes.

• **Eruptions cutanées** : en cas de symptômes, utilisez un savon doux et un agent hydratant et contactez votre médecin. En cas d'exposition solaire, utilisez une protection (écran total) et évitez les expositions prolongées.

• **Fatigue, vertiges, somnolence** : la fatigue est un effet attendu. Respectez des temps de repos dans la journée, mais essayez de conserver une activité même modérée. L'effet est majoré en cas de prise d'alcool.

Pour ces symptômes, une ordonnance de soins de support adaptés peut vous être remise par votre médecin oncologue. Si vous ressentez des effets non mentionnés, ou si ces effets sont sévères, n'hésitez pas à contacter votre médecin, IDEC ou votre pharmacien.